



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 9 juin 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Peter Fletcher
Brian Manning
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Nathalie Hadida, directrice générale
Marie-Hélène Bourque, greffière
Stéphane Patenaude, directeur des travaux publics

ÉTAIENT ABSENTS : Charles Colomb, conseiller
Lynda Phelps, conseillère

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 juin 2015.

2015-06-131 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Janet Ryan et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 juin 2015, tel que proposé.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

La mairesse lit une déclaration.

Les 15 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Types de bateaux acceptés pas le Yacht Club de Baie D'Urfé.
- Travaux de pavage sur la rue Stafford.
- Insatisfaction due à la récente atmosphère tendue durant les séances du conseil et au portrait négatif de la Ville dépeint dans les médias.
- Distribution de copeaux de bois par la Ville et inquiétude face à la propagation de tétranyques.
- Amélioration de la qualité et de l'emplacement des poubelles publiques.

La période de questions se termine à 19 h 48.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

- Barrage routier à l'intersection du chemin Morgan/ l'autoroute 20 le 15 mai 2015.
- Opération "Oasis" actuellement en cours afin de sensibiliser à l'importance de la sécurité routière.
- Présence des patrouilles nautiques sur le lac St-Louis dans la région de Baie-D'Urfé/ Senneville.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2015.

Le maire donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de mai 2015.

- Agrile du frêne :
 - Discuté lors de l'assemblée annuelle de l'UMQ tenue en mai: la CMM salue les initiatives de Baie-D'Urfé.
 - Séance d'information tenue le 28 mai pour les propriétés comptant 10 frênes ou plus.
 - Départ de la coordinatrice du dossier environnemental de la Ville, Mme Emmanuelle Jobidon.
- Hommage au jeune bénévole Karl-Éric Metzger, récipiendaire de la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour la jeunesse.
- Train de l'Ouest: présentation d'un mémoire au soutien du projet de loi n° 38 le 13 mai, à Québec, et réunion avec la Caisse de Dépôt le 22 mai.
- Derniers développements concernant le lot du MTQ.
- Statistiques concernant les demandes d'accès à l'information.
- Vente pour défaut de paiement de taxes : aucune vente pour défaut de paiement de taxes ne sera tenue en 2015 grâce au travail efficace de Mme Darlene Ward.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de mai 2015.

Les conseillers donnent des comptes-rendus des activités de la Ville pour le mois de mai 2015.

Peter Fletcher:

- Commentaires concernant la déclaration qu'il souhaitait faire déposer en mai.

Brian Manning:

- Commentaires concernant la procédure suivie pour faire déposer des déclarations.
- Commentaires concernant les demandes d'accès à l'information par les conseillers.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 mai 2015 à 19 h 30.

2015-06-132 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 mai 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Brian Manning et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de M. Robert Brown demandant la permission de la Ville d'accroître la superficie du projet Monarch Meadow.

Référée au conseil.

2. Lettre de M. Alain Brunet demandant à la Ville de considérer l'installation d'un mur anti-déflagration à l'épreuve du bruit le long de l'autoroute 20.

Référée à l'administration.

3. Lettre de M. Bobby Skeie concernant l'accès à la Grange rouge à partir du stationnement du Club de curling.

Déposée.

4. Lettre de M. Bob McAlear clarifiant sa lettre discutée lors de la réunion du conseil du 12 mai 2015, dans laquelle il demandait une modification au Règlement de zonage n° 875 relativement aux bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.

Déposée.

5. Lettre de M. Luigi Senese demandant une dérogation mineure ou une modification de règlement afin de rendre conformes son mur de soutènement et son cabanon de jardin.

Référée à l'administration.

G. ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois de mai 2015.

2015-06-133 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois de mai 2015.

2. Dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2014.

2015-06-134 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer les indicateurs de gestion pour l'année 2014 préparés par la trésorière pour fins de transmission au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

3. Demande du statut d'intervenant dans le dossier *Canadian Union of Postal Workers c. Canada Post Corporation* (T-2263-14).

ATTENDU QUE Postes Canada a annoncé son intention de cesser le service de livraison du courrier à domicile en faveur de l'implantation de boîtes postales communautaires;

ATTENDU QUE cette décision fait actuellement l'objet d'une contestation devant la Cour fédérale dans le dossier T-2263-14;

ATTENDU QUE les Villes de Montréal, de Laval et de Longueuil ont déjà annoncé leur intention d'intervenir dans ce dossier afin de faire valoir le point de vue des municipalités sur cet enjeu;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités de l'île de Montréal ont été invitées à participer à cette démarche;

CONSIDÉRANT que l'implantation des boîtes postales communautaires sur le territoire de la Ville se fera sur la propriété publique municipale;

CONSIDÉRANT que l'implantation des boîtes postales communautaires sur le territoire de la Ville soulève des préoccupations légitimes des citoyens en matière d'accessibilité et de sécurité, particulièrement pour les personnes âgées ou à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des citoyens de contester la décision de Postes Canada;

2015-06-135 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Brian Manning :

QUE la Ville demande à la Cour fédérale de lui accorder le statut d'intervenant dans le dossier *Canadian Union of Postal Workers c. Canada Post Corporation* (T-2263-14);

QUE le cabinet Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l. soit mandaté à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 5000 \$; et

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée aux maires de l'Association des municipalités de banlieue, ainsi qu'aux maires de Montréal, Laval et Longueuil.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Brian Manning et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Octroi de contrat – Antidote Arboriculture inc., au montant de 26 834,83 \$ (taxes incluses), pour le traitement des frênes publics au Treeazin dans le cadre du projet TP-2015-07.

2015-06-136 Il est proposé par le conseiller Brian Manning et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'octroyer le contrat à Antidote Arboriculture inc. au montant de 26 834,83 \$ (taxes incluses), pour le traitement des frênes publics au Treeazin dans le cadre du projet TP-2015-07 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-470-00-635

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Brian Manning et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mai 2015.

2015-06-137 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mai 2015.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mai 2015.

2015-06-138 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mai 2015.

3. Dépôt du rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de mai 2015.

2015-06-139 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de mai 2015.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

1. Octroi de contrat – Kubota Montréal Lange Patenaude Équipement Ltée, au montant de 28 398,83 \$ (taxes incluses), pour l'achat d'une tondeuse pour le département des travaux publics dans le cadre du projet TP-2015-12.

2015-06-140 Il est proposé par le conseiller Brian Manning et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp:

DE transférer la somme de 28 398,83 \$ du fonds de roulement (compte n° 55-911-00-000) au compte n° 22-391-00-724, pour un terme de cinq (5) ans, pour l'achat d'une tondeuse pour le département des travaux publics; et

D'octroyer le contrat à Kubota Montréal Lange Patenaude Équipement Ltée, au montant de 28 398,83 \$ (taxes incluses), pour l'achat d'une tondeuse pour le département des travaux publics dans le cadre du projet TP-2015-12, et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Purchase of assets - Véhicules
Imputation : 22-391-00-724

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Brian Manning et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Avis de motion et adoption du projet de règlement n° 877-8 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, en vue de mieux contrôler l'installation et l'usage des clôtures sur les chantiers de construction.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 877-8 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, en vue de mieux*

contrôler l'installation et l'usage des clôtures sur les chantiers de construction. L'objectif de cet amendement est d'assurer que les chantiers de construction soient maintenus clos de façon sécuritaire lorsqu'il n'y a aucun travailleur sur place et de suivre les normes applicables aux clôtures de sécurité disponibles sur le marché.

2015-06-141 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

D'adopter le projet de règlement n° 877-8 modifiant le Règlement de construction n° 877, tel qu'amendé, en vue de mieux contrôler l'installation et l'usage des clôtures sur les chantiers de construction, tel que lu; et

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique concernant l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue le mardi 14 juillet 2015 à 19 h à l'hôtel de ville de Baie-D'Urfé sis au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidants de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international;

ATTENDU QUE les individus suivants ont soumis une demande pour le mois de mai 2015 et satisfont aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Candidat	Compétition	Montant
Juliana Classen	Coupe Dodge 2015, championnats provinciaux de hockey féminin	100 \$

2015-06-142 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Brian Manning et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois de mai 2015.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de mai 2015.

2015-06-143 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Brian Manning et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la liste des dépenses pour le mois de mai 2015 d'une somme de 6 229 754,34 \$.

2. Transferts de fonds– Bâtiments.

2015-06-144 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de transférer la somme de 49 640,00 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au surplus affecté (compte n° 55-992-00-000) pour les bâtiments.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

3. Transferts de fonds– Butte de la rue Surrey.

2015-06-145 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de transférer la somme de 75 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 22-320-00-721 pour les services de consultation et d'arpentage relatifs à la butte de la rue Surrey.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

4. Transferts des fonds affectés à l'achat du lot n° 1 557 261 du MTQ au surplus non-affecté.

ATTENDU QUE la Ville avait affecté la somme de 842 766,75 \$ à l'achat du lot du MTQ n° 1 557 261;

ATTENDU QUE la Ville a décidé de ne pas donner suite à ce projet;

ATTENDU QU'une résolution du conseil est requise afin de retourner la somme affectée au surplus non-affecté;

2015-06-146 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Peter Fletcher de transférer la somme de 842 766,75 \$ du compte n° 22-100-00-723 au surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000).

La proposition est mise au vote et exceptionnellement, la mairesse prend part au vote :

En faveur : La mairesse Maria Tutino et les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher, Brian Manning et Janet Ryan.

Contre : Aucun.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-06-147 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 21 h 54.

Mairesse

Greffière